



## Procès-verbal du Conseil d'Administration des Archers de la Trémoille du 13 avril 2018.

Le 13 avril 2018 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni à l'Espace Michel Olivier à Thouars sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

### Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin

Membres :	Patrick Boinot, Alain Sudrat, Alain Banchereau, Pierric Boinot, Olivier Martin, Stéphanie Chabauty, Thomas Banchereau, Mathieu Roux, Sylvie Proust et Vivien Martin, représentant des jeunes
-----------	--

### Excusés :

Yvon Marot (Vice-président)

Début : 20h45

### Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 2 mars 2018
- II. Le championnat de France de tir en salle à Mulhouse
- III. La finale du défi des maîtres
- IV. Aménagement des installations (mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin, complément stramit du 40m et du 50m, fabrication de murs de séparation pour le pas de tir de l'Espace clubs.)
- V. Le tir en campagne du 25 mars 2018
- VI. La journée des Amazones
- VII. Stage régional d'Axel
- VIII. Le CNDS 2018

- IX. Les animations périscolaires 2017-2018 (Thouars, St Jean de Thouars)
- X. Les Partenariats
- XI. Achat de matériel (talkie-walkie, ciblisme campagne, gobelets....)
- XII. Le FITA-fédéral du 29 avril 2018
- XIII. Le tir du Roy du samedi 7 juillet 2018 (les invités ?)
- XIV. Le concours tir en salle du 10 et du 11 novembre 2018
- XV. Le label « Citoyen du sport »
- XVI. Préparation du tir campagne du 25 mars 2018
- XVII. Bilan financier
- XVIII. Questions diverses

## I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 2 mars 2018

Jean-Claude était seul à assurer l'animation périscolaire à l'école Paul Bert et non à St Jean de Thouars.

Après cette rectification le dernier compte-rendu du 2 mars est validé.

## II. Le championnat de France de tir en salle à Mulhouse

Nicolas n'a pas tiré au niveau qu'il avait en début de la saison salle. La télé de la FFTA ne cible que certaines finales. On ne peut pas tout voir.

## III. La finale du défi des maîtres

Axel est allé jusqu'au duel final où il s'est incliné devant la championne de France, Loïse Chaigne de Mazières. Il a bien géré ses duels. Il a bien progressé dans le domaine de gestion du stress.

L'organisation étant laissée à Tony, seul représentant du comité départemental, la journée s'est plutôt bien déroulée. Alain Sudrat est venu en aide sur le logiciel. Merci à lui.

Il y avait une bonne ambiance.

L'année prochaine, c'est Courlay qui devrait organiser cette compétition.

## IV. Aménagement des installations (mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin, complément stramit du 40m et du 50m, fabrication de murs de séparation pour le pas de tir de l'Espace club.)

Le mur de 40m est terminé. Les bandes de carrière du 40 m ont été réalisées. Il reste les stramits du 30 et du 40 m à resserrer.

Dans le changement des Bastings de certaines cibles, Alain Banchereau propose un engin télescopique prêté par l'un de ses amis.

Alain Sudrat a réalisé des plans pour des murs de séparation pour la salle, avec des supports en étal, un cadre en métal et grande planche de bois. Le tout doit faire environ 50 kg.

Patrick se charge des devis et de la fabrication.

## V. Le tir en campagne du 25 mars 2018

82 archers accueillis sur cette compétition. Globalement les personnes étaient contentes. C'est une belle réussite. Des remerciements à toute l'équipe d'organisation et particulièrement à Mathieu qui a très bien organisé le travail. L'installation et le rangement ont été rapides.

La mairie de Luzay a offert le vin d'honneur.

Remarque : Notre association effectue à chaque fois des déplacements longs et coûteux soit à St Christophe sur Roc ou à Coulonges sur l'Autize, pour récupérer la ciblerie départementale. L'an dernier, Marc a été obligé de remettre la ciblerie campagne en état. Notre club accepte de payer une location, mais il semblerait que le club d'Ardin qui stocke la ciblerie, lui, utiliserait cette ciblerie gratuitement à plusieurs reprises dans une saison et dispose de la ciblerie sur place et n'a pas autant de frais de déplacement que Thouars.

Donc il faut peut-être rediscuter des modalités de stockage et de location du matériel de concours campagne. Tony s'engage à aborder le sujet lors d'une des réunions du CD79.

De plus, l'achat de cibles pour un concours campagne a été évoqué et n'a pas été validé par le conseil d'administration. Ce serait trop d'investissements pour un seul concours annuel pour le club.

## VI. La journée des Amazones

Fixée au samedi 14 avril 2018, chaque archère féminine du club a pour mission d'amener des amies pour un petit concours par équipe.

Il y a 38 inscriptions pour l'instant. 40 maillots ont été commandés à notre sponsor « Sport 2000 Chantonay » avec l'inscription « La journée des Amazones ». Des articles sont passés dans les journaux locaux.

Stéphanie a préparé des diplômes pour les équipes gagnantes du mini-concours. Un diplôme pour les jeunes et un autre pour les adultes.

Ce petit concours est prévu sur 2 séries de 5 volées de 6 flèches par équipe de trois Amazones.

## VII. Stage régional d'Axel

Axel est allé au stage régional à Boe, du dimanche 8 avril au jeudi 12 avril. Ce stage coûte 100 €.

Le conseil vote, à l'unanimité, le versement de la moitié des frais, soit 50 € à la famille de l'archer.

## VIII. Le CNDS 2018

Rappel : Depuis plusieurs années, il n'y a plus de demandes propres aux clubs. Ce sont des demandes mutualisées avec le Comité départemental qui sont étudiées.

Une demande pour le financement de plusieurs de nos actions (Matériel, Aide aux entraîneurs, pratique féminine) a été faite par Tony.

#### **IX. Les animations périscolaires 2017-2018 (Thouars, St Jean de Thouars)**

Nous avons fini avec St Jean de Thouars. C'est au tour de l'école Ferdinand Buisson maintenant.

Attention : il ne faut pas accepter que les groupes d'enfants dépassent 6 par encadrant.

Le matériel est correct pour ce genre d'animation : cibles et arcs ambidextres.

#### **X. Les partenariats**

Des conventions ont été renouvelées : Billaud-Grain, Transport GEORGET, BAUDRY Industrie et le Salon « Créatif », puis une nouvelle avec la Mutuelle de Poitiers de St Varent-Thouars,

Parmi ces conventions, certains partenaires ont choisi le mécénat. Il faut que le club soit habilité à délivrer des reçus fiscaux pour les dons. La demande a été faite auprès des impôts et on est en attente de réponse.

A noter, une aide financière de 100€ de la commune d'Argenton l'Eglise.

#### **XI. Achat de matériel (talkie-walkie, ciblerie campagne, gobelets...)**

Ont été validé les achats suivants :

- 4 talkies-walkies
- Des gobelets au nom de la Compagnie (au prix de 1€ pièce)
- Un percolateur d'environ 40 tasses.

La ciblerie mousse commandée par la Compagnie ainsi que par certains clubs du département arrive par petits lots. 8 cibles de 90 Ø, dont 6 pour les Archers de la Trémoille vont nous être livrées dans peu de temps. Le reste peut-être dans 3 semaines...

#### **XII. Le FITA-fédéral du 29 avril 2018**

Alain Banchereau réalise le lien doodle.

Jeudi ou vendredi : traçage du terrain. Le vendredi après-midi semble être le plus approprié. Tony essaie de voir avec les services de la ville de Thouars pour le vendredi après-midi.

Olivier apportera son matériel.

Le samedi à 13h30 : chargement du matériel dans les camions. On récupère le camion de chez Couteleau et un autre de Fonteneau, car la ville ne prête plus les leurs.

Le dimanche matin de très bonne heure il faudra installer tout le reste : buvette, tivolis, greffe...etc.

Le matériel de la régie est à récupérer le 23 avril à 9h30 et à rapporter le 2 mai à 9h30. Marc s'en occupe.

Éric a les blasons.

Les courriers sont à envoyer dès maintenant au président de la com-com et au maire de la ville de Thouars.

Trois lots sont prévus pour la bourriche.

Il y aura seulement un arbitre à rétribuer, Tony étant le deuxième arbitre sur cette compétition.

### **XIII. Le tir du Roy du samedi 7 juillet 2018 (les invités ?)**

Il aura lieu le samedi 7 juillet au pas de tir du stade Philippe Morin. Nous inviterons nos sponsors, le Maire de Luzay et l'employé municipal de Luzay, ainsi que leurs épouses qui nous ont bien aidé lors de notre concours campagne sur sa commune.

Il faudra demander un tivoli.

### **XIV. Le Concours tir en salle du 10 et du 11 novembre 2018**

Le comité départemental n'a pas encore validé les dates.

Il se déroulera à St Varent mais il faudra peut-être envisager de faire les crêpes à l'extérieur de la salle si la demande de dérogation n'est pas acceptée.

### **XV. Bilan financier**

4928 € environ sur le compte et autour de 9000 € sur le livret. Une facture de Sport 2000 pour la commande de vêtements n'est pas encore réglée. Tout va bien.

### **XVI. Questions diverses**

#### **❖ Frais des entraîneurs lors des championnats de France**

Une aide est attribuée au jeune qui participe au championnat de France et pas à l'entraîneur qui le suit.

Est validée par le conseil d'administration : l'attribution d'une aide équivalente à celle de l'archer pour l'entraîneur jusqu'au plafond de 150 € à condition de présenter les justificatifs de son hébergement, restauration et frais de transport. Cette disposition ne concerne que les entraîneurs niveau 1 et 2 ou brevet d'état, car ils sont les seuls à avoir accès au terrain de la compétition. Au cas, où les entraîneurs ou brevet d'état ne seraient pas présents, l'assistant entraîneur présent pourrait disposer de cette aide.

#### **❖ Entretien de la salle à l'espace-clubs**

A plusieurs reprises, il a été remarqué que la table du club house n'était pas nettoyée (café, miettes...) et aussi que l'établi était

souvent encombré (bouteilles vides en verre ou plastiques, caisse à outils, bouteilles de gaz...). Les personnes qui salissent la table et utilisent l'établi sont priées de rendre les lieux aussi propres qu'elles les ont trouvés. Merci.

❖ Animation à Cizay la Madeleine (49) les 11 et 12 août

Le bureau de cette association de chasse organise un ball-trap et nous sollicite pour une animation. Les dates ne sont pas compatibles avec les disponibilités d'animateurs donc nous déclinons cette invitation.

❖ Editorial

Tony et Isabelle n'ont pas pu alimenter aussi fréquemment que les années précédentes l'éditorial du site des Archers de la Trémoille.

Cette section du site ne leur est pas réservée. Si quelqu'un, parmi les archers du club veut bien, de temps en temps, user sa plume ou plutôt de son ordinateur, il sera le bienvenu. Il suffit d'envoyer son texte à Tony qui pourra le mettre en ligne.

❖ Montgolfiades du 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2018 à Thouars et autres animations

Pour les montgolfiades, il faudra 5 à 6 animateurs par après-midi. Toutes les personnes du club qui voudraient participer seront les bienvenues. Il y aura un lien Doodle pour s'inscrire mais chacun peut d'ores et déjà réserver ces dates.

Une animation pour les amis de Bagneux est aussi prévue le 9 septembre toute la journée.

Plusieurs centres aérés et associations ont demandé des animations pour les vacances. Celui de St Varent, qui nous prête les minibus, Argenton l'Eglise et la Chapelle Gaudin.

❖ Réserve d'arcs

Il faut réserver une dizaine d'arcs pour les animations et les mettre de côté pour cet usage exclusif.

❖ Trophée des Mixtes

Il devait avoir lieu à Niort le 9 juin mais a été annulé. Il n'y aura donc pas de trophée des Mixtes dans les Deux-Sèvres cette année.

❖ Information de Didier

Sur le site de la Nouvelle Aquitaine, notre concours du 29 avril n'apparaît pas sur le calendrier des compétitions du mois, alors qu'il apparaît sur le calendrier de l'année.

❖ Problème de fermeture du portail au terrain

Il est difficile à verrouiller. Un jour, Simon a trouvé le portail et le local ouverts quand il est venu s'entraîner. Rien n'avait été détérioré ni volé.

❖ Petite annonce de Patrick Boinot

« J'ai perdu mes clés avec un porte-clés océane au terrain. Si quelqu'un les trouve je lui serais reconnaissant de me les rendre. Merci. »

❖ Cours avec Jonathan

Nous reconduisons son contrat pour la saison 2018-2019.

❖ Changement de jour d'entraînement pour le groupe de Marc et Marie-Paule

Après consultation des jeunes et de leur famille, Marc propose de déplacer l'entraînement du mardi de 18h00-20h00 au lundi aux mêmes horaires.

Ce changement sera effectif à partir du lundi 24 avril 2018.

❖ Interventions de Philippe Ortuno

Philippe Ortuno, cadre technique de la ligue Nouvelle Aquitaine, intervient cette année sur le groupe de Marc et Marie-Paule de temps en temps.

Il a demandé à deux jeunes archères de Loudun de venir à Thouars pour bénéficier aussi de ses conseils. Ce que le club accepte volontiers.

Or, lors de sa dernière intervention, non seulement il s'est occupé presque'exclusivement des jeunes filles du club de Loudun mais, en plus, il a empêché les jeunes du club de Thouars de finir leurs réglages en vue du concours campagne du dimanche suivant.

Tony va en parler avec lui.

L'ordre du jour est épuisé à 00h25.

A THOUARS le 13 avril 2018

Le président de séance



La secrétaire de séance

